

ESTÉREL CÔTE D'AZUR AGGLOMÉRATION**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION**

Nombre de Conseillers : En exercice : 48 Présents : 44	Séance du : 21 avril 2026	Date de publication : 29 AVR. 2026
--	------------------------------	--

L'an deux mille vingt-six, le vingt et un avril à dix-huit heures, le Conseil communautaire d'Estérel Côte d'Azur Agglomération régulièrement convoqué le 15 avril 2026, s'est réuni à la Communauté d'agglomération, sous la Présidence de M. MASQUELIER, Président.

PRESENTS :

MASQUELIER Frédéric - DECARD Guillaume - CAYRON Jean - KLINHOLFF Jean-Pierre - LONGO Gilles - TAPIERO Théo - EL AKKADI Imane - DELAUNAY-KAIDOMAR Françoise - COLOMAR Pierre - LOPEZ Yolande - LANCINE Brigitte - MORENVAL Fabrice - NOURI Isabelle - CHIODI Josiane - DIGANI Stéphane - RAMI Hafida - ROUX Fabien - GRILLET Maxime - TOSI Eliane - AGLIO Yoann - BRENDLE Karen - CAMILLERI Mickaël - CERRUTTI Martial - CHARLET Chloé - FIHIPALAI Telesia - LAUVARD Sonia - LEROY Carine - MARCHAND Charles - MICHELAN Katia - PETRUS-BENHAMOU Martine - PLANTAVIN Christelle - SOLER Annie - VIOLET Paul - BLANC Sylvie - CHANIOL Philippe - CHIRON Hervé - COCUSSE Emmanuelle - ISEPPI Stéphane - JUBLOT Guillaume - LOMBARD Danièle - LECHANTEUX Julie - TESSONNEAU Pascale - TISSIER Ken - AZZOPARDI Noël.

REPRESENTES : Conformément à l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, ont donné pouvoir de voter en leur nom : RACHLINE David donne procuration à MASQUELIER Frédéric - GNERUCCI Yoann donne procuration à CAYRON Jean - CHIOCCA Christophe donne procuration à COLOMAR Pierre - BONNEMAIN Emmanuel donne procuration à MICHELAN Katia.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. ROUX.

FINANCES

*

BUDGET PRIMITIF 2026**BUDGET ANNEXE OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL**

*

- N° 53 -

M. LONGO, Vice-Président, expose :

Il est donné lecture du projet de budget primitif 2026 conformément aux documents joints et ce pour le budget annexe office de tourisme intercommunal. Le budget primitif du budget annexe office de tourisme intercommunal, tel que présenté, reprend les résultats de clôture de l'exercice 2025 et peut se résumer ainsi :

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1008)	30 750,70	10 405,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	3 203,46	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 14 048,16
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		34 053,16	34 053,16
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	507 589,84	275 100,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 202 469,84
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		507 589,84	507 589,84
TOTAL DU BUDGET (4)		601 643,00	601 643,00

A la suite de cet exposé,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil communautaire n°25 du 3 avril 2026 approuvant la tenue du débat d'orientation budgétaire,

VU la délibération du Conseil communautaire n°24 du 3 avril 2026 approuvant le règlement budgétaire et financier,

VU la délibération de reprise anticipée des résultats 2025 préalablement adoptée,

VU la maquette budgétaire transmise,

VU le rapport de présentation transmis,

le Conseil communautaire est invité à :

APPROUVER le budget primitif 2026 du budget annexe Office de Tourisme Intercommunal par chapitre tel que proposé ci-dessus.

LE CONSEIL,

APRES avoir entendu l'exposé de **M. LONGO, Vice-Président,**
ET A LA DEMANDE de M. LE PRESIDENT,
APRES en avoir délibéré,

À LA MAJORITÉ des MEMBRES PRÉSENTS et REPRESENTÉS par 41 voix POUR,
2 ABSTENTIONS (JUBLOT Guillaume, LECHANTEUX Julie) et 5 voix CONTRE
(BONNEMAIN Emmanuel, CAMILLERI Mickaël, CERRUTTI Martial, CHARLET Chloé,
MICHELAN Katia), ADOPTE LA DÉLIBÉRATION.

FAIT et **DELIBERE** en séance les jours, mois et an que dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président



Fredéric MASQUELIER

Le Secrétaire de séance



Fabien ROUX